



Syndicat des Communications de Radio-Canada

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, Isabelle Brenneur, membre en règle du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNCC-CSN) déclare que je pose ma candidature pour faire partie du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Mon statut est (veuillez indiquer si vous êtes permanent, temporaire ou contractuel) :

Temporaire

Je travaille pour la station de (veuillez choisir une des stations suivantes : Matane, Moncton, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières) :

MONTREAL

Type text here

A handwritten signature in blue ink that reads 'Isabelle Brenneur'. The signature is written in a cursive, flowing style.

Signature

14 janvier 2021

Date

CURRICULUM VITAE

Fonction occupée à Radio-Canada : Monteuse Conceptrice

Année d'embauche : Janvier 2005

Expérience(s) syndicale(s) ou fonction(s) syndicale(s) occupée(s) :

Déléguée syndicale Télévision Générale à Montréal, je représente le STTRC
auprès du Conseil Syndical du Montréal Métropolitain CSN.

MESSAGE ÉLECTORAL

Pourquoi vous présentez-vous?

Pour défendre et faire respecter la parité autant salariale que d'embauche,
de toute personne s'identifiant comme femme, et des personnes non binaires.

Que croyez-vous pouvoir apporter au SCRC et à ses membres en vous présentant?

Une représentation féministe, qui sera attentive à la représentation féminine
autant en fait que dans les textes.

Message électoral :

Il est inacceptable en 2021 de voir nos monographies uniquement rédigées au masculin,
tout comme la majorité des textes diffusés par notre hiérarchie ainsi que
la société Radio-Canada.

Je m'engage à l'équité et l'honnêteté, être disponible à étudier la réalité de chacunes
et chacuns de vous afin de vous représenter fidèlement lors de la négociation avec
l'employeur, pour que l'ensemble des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada
puissent s'épanouir sans entraves dans l'exercice de leurs compétences professionnelles.

Type text here

CODE D'ÉTHIQUE DU CANDIDAT

Poser sa candidature à une fonction au sein du comité de négociation du SCRC doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées et de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes qui guident notre action syndicale.

Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérées à quelque moment que ce soit et particulièrement à l'occasion des élections à un poste de nature syndicale.

Il faut constamment garder à l'esprit que même si les idées sont véhiculées par des humains, le débat, y compris en période électorale, en demeure un d'idées et non de personnes. Ne pas respecter ce principe nuirait à la vie démocratique du syndicat et pourrait avoir des effets dévastateurs.

Par la présente, je, soussigné-e, Isabelle Brenneur, briguant un poste électif au sein du comité de négociation, déclare avoir l'intention de mener un débat d'idées dans le respect d'autrui et dans un esprit de camaraderie tout en gardant à l'esprit que le débat politique dans lequel je m'engage met en cause des candidats ayant un objectif commun, soit la représentation des employés de la Société Radio-Canada/CBC.

Je déclare que j'éviterai à tout prix de verser dans les attaques personnelles, les propos marqués d'incivilité ou d'irrespect, à défaut de quoi des sanctions pourraient être imposées.

Je suis conscient que mes paroles et mes actions, advenant que je sois élu-e, auront un impact sur le climat de travail au sein du comité de négociation et j'affirme ma volonté de me comporter de manière à favoriser la collaboration plutôt que la confrontation dans le cadre de l'élection.

ET J'AI SIGNÉ, à MONTRÉAL, le 14 e jour du mois de Janvier de l'an 2021.

